

A (o) – [I – A) - 1°] La croissance de la population active et le développement du salariat

- Que signifie le terme «population active» ?

> *La population active est ensemble des personnes qui exercent habituellement une activité professionnelle (population active occupée) et des personnes qui sont en demande d'un emploi (population active au chômage).*

- Q° 3 p. 49 – Calculez l'augmentation de la population active (en%) ...

Pour calculer une variation, il faut trouver le **taux de variation** (formule à noter dans votre cours et à connaître par cœur)

$$\left(\frac{\text{Valeur d'arrivée} - \text{valeur de départ}}{\text{Valeur de départ}} \right) \times 100$$

> *De 1851 à 1911, le nombre d'actifs passe de 16,6 à 20 millions, ce qui représente une augmentation d'environ 20 %. Elle est due à la fois à la croissance démographique, à l'essor économique et à l'emploi hors du foyer familial des femmes et parfois des enfants.*

Entre 1911 et 1954, le nombre d'actifs diminue légèrement, il passe de 20 à 19,5 millions, ce qui représente une baisse de 2,5 % . Cette évolution s'explique par le déficit démographique lié à la Première Guerre mondiale, par la crise des années 1930 et par le nombre d'adultes qui ont disparu entre 1939 et 1945.

En revanche, en 2014, il y a environ 9 millions d'actifs en plus (46 % de plus). Cette hausse est due à l'arrivée sur le marché du travail des adultes nés lors du baby boom, à celle de nombreux immigrés ou rapatriés, et enfin aux nouveaux progrès de l'emploi féminin.

- À l'aide des trois liens suivants, relevez le nombre de salariés en France par rapport à la population active totale ainsi que l'évolution qualitative des formes de salariat pour les périodes suivantes :

(> site du CDI du lycée > Encyclopédie Universalis > Salariat)

(> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283207>)

(> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3535797>)

➤ * milieu XIXe : 9 millions de salariés pour 17 millions d'emplois = 53 % (17 mill. = 100 % → $9 \times 100 / 17 =$). Salariat surtout précaire et ouvrier, peu rémunérateur, l'essentiel des revenus est absorbé par l'alimentation. Les ouvriers consomment peu en dehors de l'alimentation.

* 1896 : env. 55 % de la population active. Toujours faibles revenus.

* 1926 : env. 48 %. Les salaires restent faibles en général et limitent toujours la consommation.

* 1954 : 12,9 millions de salariés sur une population de 19,5 millions de personnes en emploi = 66 %. Les salaires progressent, soutenant la consommation, le salariat reste toujours occupé principalement par des emplois intermédiaires ou modestes, mais développement des postes de contremaître et de cadres.

* 1962 : env. 72 %

* 1982 : env. 82 %

* 1999 : env. 87 %

* 2007 : env. 88 %

* 2017 : 88,4 %

Le salariat populaire ne représente plus qu'une grosse moitié du salariat (55 p. 100, soit 12,5 millions sur 23 millions). En revanche, les cadres sont passés de 1,6 million à 4 millions, et une nouvelle catégorie socioprofessionnelle, créée en 1982 pour rendre compte de la part croissante des salariés qui se situaient entre les classes populaires et les cadres, les « professions intermédiaires » (infirmières, instituteurs, contremaîtres, métreaux...), en regroupe désormais 6,2 millions alors qu'en 1954 ceux et celles qui exerçaient ce type de profession étaient, selon les cas, classés avec les cadres ou avec les employés.

- En deux ou trois lignes, résumez cette 1ère fiche.

➤ Vers 1850, le nombre de salariés est peu important. Les actifs travaillent dans des sociétés familiales (exploitation agricoles, commerces, ateliers). Le chef d'entreprise fait travailler sa femme et ses enfants. La révolution industrielle entraîne l'essor d'entreprises et d'administrations qui emploient de nombreux salariés. Le salariat se développe durant tout le XXe siècle : 53 % des actifs en 1900, 90 % en 2010. De même, le type de salariat va évoluer en passant d'un salariat précaire et peu rémunérateur majoritaire à l'apparition des postes de catégories intermédiaires et supérieures devenant toujours plus nombreux.

B (o) – [I – A] - 2°] Le recul de la paysannerie

- (Graphique p. 54) – En 1851, quelle est la part de l'agriculture dans la population active ? En 2013 ?

> En 1851, l'agriculture est le principal secteur d'activité en France (env. 24%), même si en réalité, il a déjà commencé à décroître. En 2013, elle ne représente qu'une part infime de l'activité en France (env. 3%).

- (Graphique p. 54) – À quel moment les courbes se croisent ? Pouvez-vous tenter une explication.

> Les courbes se croisent dans les années 40. Chaque révolution industrielle accompagne une révolution agricole. A partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'agriculture se mécanise. Les paysans les plus pauvres ou les ouvriers agricoles dont le travail a été remplacé par les machines quittent les campagnes (exode rural) pour trouver du travail dans les usines ou dans les services.

A partir de 1918 et surtout après 1945, le nombre de chefs d'exploitation diminue rapidement alors que la taille moyenne des exploitations augmente.

- Quelle critique pouvez-vous faire de ce document ?

> On ne sait pas si il s'agit du % d'actifs travaillant dans chaque secteur ou du % de la part dans l'économie française (la création de valeurs). Il doit surement s'agir du % d'actifs, mais on n'en est pas certain.

- (Docs a et b p. 71) – À l'aide de ces documents, expliquez la «révolution silencieuse» que connaît le monde agricole au XX^e siècle.

> Ces documents témoignent d'une véritable révolution et d'une modernisation spectaculaire du monde agricole. La population active agricole est en nette diminution.

Le nombre de salariés agricoles a été divisé par 18, celui des chefs d'exploitation a augmenté d'environ 1 million de 1892 à 1955 avant de s'effondrer : il est aujourd'hui de 0,87 million ce qui représente cinq fois moins qu'en 1955. En effet, après 1880 les difficultés s'accumulent pour les agriculteurs français. La concurrence étrangère provoque la baisse des prix agricoles et donc des revenus des paysans. Beaucoup de travailleurs agricoles partent vers les villes. Cet exode rural s'intensifie après 1945.

Parallèlement, on assiste à une concentration des exploitations : leur taille augmente tandis que leur nombre diminue. Après 1949, le métier se transforme profondément. L'usage des machines (tracteurs, moissonneuses-batteuses, etc.) se répand, la consommation d'engrais chimiques passe de 1 million de tonnes en 1949 à plus de 5 millions en 1988 ; le paysan utilise aussi des pesticides et des herbicides. Les rendements sont multipliés par plus de trois. Le paysan est devenu un agriculteur moderne.

- En deux ou trois lignes, résumez cette fiche B.

> Au XIXe siècle, l'agriculture est la principale activité mais l'exode rural commence en France. Comme partout, il s'explique par la mécanisation des exploitations agricoles. Les paysans sans terres ou dont les lopins sont trop petits partent vers les villes où les usines recherchent de la main-d'œuvre. Beaucoup de paysans ne travaillent à l'usine que pendant la période creuse. Durant tout le XXe siècle, l'agriculture française connaît deux évolutions parallèles : la modernisation intense de ses pratiques et la baisse du nombre des travailleurs.

Aujourd'hui, avec moins de 3 % des actifs, elle est pourtant un secteur majeur de l'économie française car elle exporte une grande part de sa production.

C (o) – [I – A) - 3°] Apogée et déclin du monde ouvrier

- (Graphique p. 54) – En 1851, quelle est la part de l'industrie dans la population active ? En 2013 ?

> En 1851, l'industrie représente un peu moins d'un tiers (env. 28%) de l'activité économique, loin derrière l'agriculture mais déjà en progression. En 2013, elle est à un niveau inférieur à celui de 1851, car elle représente moins de 20 % de l'activité économique.

- (Graphique p. 54) – À quel moment s'amorce la régression de l'industrie en France ? Pouvez-vous tenter une explication.

> À la fin des années 70. La généralisation de la robotisation et des délocalisations dans les pays où la main d'œuvre est moins chère ainsi qu'un tissu industriel français moins dynamique font baisser la part d'actifs dans le secteur industriel.

- (pp. 50-51) – Q° 1 p. 51 – Décrivez l'organisation du travail vers 1900, en 1931 et en 1988.

> Vers 1900, l'organisation du travail dans le secteur automobile est encore très artisanale. Les ouvriers ne disposent d'aucune machine pour assembler la voiture et pour fabriquer les différentes pièces. À l'arrière-plan du document 4a, on distingue une équipe de travailleurs en train de monter à la main une carrosserie en bois. Au premier plan, une équipe de deux ouvriers fixe le moteur sur un châssis déjà doté de ses roues. La carrosserie en bois attend, juste à côté, d'être placée sur cet ensemble. Le travail est lent et ne permet pas de produire en grande quantité. Chaque voiture montée est un modèle unique. En effet, les deux automobiles qui apparaissent dans l'atelier n'ont pas la même carrosserie.

En 1931, la situation est très différente. Les méthodes de fabrication mises au point par le constructeur américain Ford à Détroit en 1913 s'imposent dans les usines françaises. La photographie 4b montre en effet une chaîne d'assemblage mobile chez Citroën en 1931. Elle occupe toute la longueur de l'atelier. Un tapis roulant transporte le châssis vers chacune des étapes du montage jusqu'à la réalisation complète de la voiture. Les ouvriers sont placés par deux de chaque côté d'une chaîne, conçue pour placer la voiture à hauteur d'homme. Ils n'ont qu'une seule tâche à accomplir (l'un deux met en place une roue). Toute l'usine est organisée de façon à répondre aux besoins de la chaîne de montage principale. On aperçoit au dessus des travailleurs, un convoyeur qui apporte les roues venues d'une autre partie de l'usine à la chaîne de montage principale. Cette organisation de la fabrication permet une production de masse qui n'est possible que grâce à la standardisation de toutes les pièces détachées et à la parcellisation des tâches.

En 1988, le principe de la chaîne mobile n'a pas été abandonné, mais des robots ont remplacé les hommes et effectuent toutes les opérations de montage de la carrosserie. On n'aperçoit aucune présence humaine sur toute la longueur de la chaîne de montage. L'ouvrier spécialisé a été remplacé par un ouvrier professionnel ayant des connaissances pointues en robotique et donc capable de surveiller, et de régler le travail des robots.

- (Doc. 1 p. 50) – En 1906, quel est le ratio entre le nombre de travailleurs et le nombre de véhicule produits (*pour comprendre, en résumé je vous demande de calculer la moyenne entre un travailleur et le nombre de véhicules produits*). Même question en 1936, 1972, 2013. Que constatez-vous ?

> En 1906, $1615 / 1500 = 1$ travailleur pour 1,07 véhicule produit.

En 1936, 1 travailleur pour 0,18 véhicule (crise, baisse de l'offre).

En 1972, 1 travailleur pour 11,55 véhicules.

En 2013, 1 travailleur pour 19 véhicules.

Il faut de moins en moins de salariés par véhicule produit.

- (pp. 50-51) Q° 5 p. 51 – Quelles sont les conséquences des transformations du système de fabrication à partir des années 1980 sur les effectifs et la répartition professionnelle des salariés ?

> Ce recours à la robotisation a entraîné une nette baisse des effectifs de Renault. L'entreprise faisait travailler plus de 100 000 personnes en 1972. En 2013, elle n'emploie plus que 26 633 personnes, ce qui représente une baisse de 73 %. La robotisation s'est donc accompagnée de licenciements massifs. Ils ont surtout concerné les ouvriers peu qualifiés, qui ont été remplacés par des robots. Leur nombre est passé d'environ 75 000 dans les années 1970 à environ 20 000 aujourd'hui.

En revanche, Renault a besoin d'un personnel qualifié plus important (mais qui ne compense pas tous les postes d'ouvriers perdus) : le nombre de techniciens, ingénieurs, dessinateurs et cadres est passé, lui, d'environ 13 000 à 20 000.

- Faites en quelques lignes un résumé des transformations du monde ouvrier depuis 1850.

> Le secteur industriel, en croissance rapide à partir de 1850, devient le principal employeur. L'essor de la grande entreprise industrielle à la fin du XIX^e siècle explique le besoin croissant d'ouvriers. Le nombre d'ouvriers passe en France de 3,5 à plus de 6,5 millions entre 1860 et 1939.

La dépression des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale font régresser l'offre d'emplois dans l'industrie. La hausse reprend avec les Trente Glorieuses (30% des actifs en 1946, 39% en 1968) et en 1974, 40% des actifs travaillent dans l'industrie et le bâtiment. Les usines ont d'importantes commandes car la France se reconstruit et se modernise sous la direction de l'État. Avec la prospérité économique et le plein emploi, les ménages s'équipent en voitures, appareils électroménagers, téléviseurs... L'État-providence dope la consommation. À partir des années 70, la baisse de la population ouvrière s'accroît avec les restructurations, les délocalisations et la désindustrialisation. Des centaines de milliers d'emplois ouvriers, en particulier pas ou

peu qualifiés, disparaissent, en raison de la mécanisation et de la concurrence extérieure.

D (o) – [I – B) - 1°] La tertiarisation de l'économie

- Qu'est-ce que le secteur tertiaire ?

> Tout ce qui ne relève pas du secteur primaire (matières premières), du secteur secondaire (transformation, fabrication, production) → tout le reste c'est-à-dire les services au sens large (finance, santé, culture, éducation, administrations, numériques, transports et logistique, ...).

- (Doc. p. 54) – Quel est le niveau du secteur tertiaire en 1851 ? En 2013 ?

> En 1851, - de 20 % de l'activité en France. En 2013, 78 % de l'activité en France.

- Que peut-on dire de la courbe concernant le secteur tertiaire sur le temps long ?

> Elle augmente continuellement.

- Expliquer à l'aide de ce schéma la notion de tertiarisation de l'économie.

> On voit bien que depuis le milieu du XXe siècle, le secteur tertiaire est celui qui emploie le plus d'actif, on a donc une économie qui dépend fortement du secteur tertiaire = tertiarisation.

- En quelques lignes, faites un bilan de cette partie.

- Le développement de la société de consommation et de loisirs et les évolutions technologiques (informatisation) créent de nouveaux et nombreux emplois.

*On assiste alors à un **essor spectaculaire du secteur tertiaire (services aux personnes et services aux entreprises)** qui passe **de la moitié en 1975 aux trois-quarts de la population active aujourd'hui** en raison du développement des administrations, du commerce, des banques, des transports, etc.*

Les emplois tertiaires créés depuis les années 1970 se regroupent en deux catégories : d'un côté, des emplois très qualifiés et bien payés (finance,

informatique, juristes, ...) ; de l'autre, **des emplois peu ou pas qualifiés et mal payés, plus nombreux** (services aux particuliers, restauration, hôtellerie, commerce, ...). **Cette dynamique provoque le creusement des inégalités de revenus**, observé en France comme dans les autres pays européens depuis les années 1980.

E (o) – [I – B) - 2°] La précarité des travailleurs

- (Doc. p. 48 + doc. 1 p. 49) Que nous enseignent ces deux documents sur le travail des enfants au XIXe ? Quelles en sont les conséquences pour leur vie future ?

> *Le travail des enfants, avec celui des femmes, a trois avantages pour les industriels. Il permet de faire pression à la baisse sur les salaires des ouvriers adultes masculins ; il permet de livrer la famille entière au travail ouvrier, ce qui accélère la rupture avec le monde rural traditionnel ; enfin il fournit une main-d'œuvre plus abondante, permettant d'utiliser les machines à plein rendement.*

La souplesse et la petite taille des enfants leur attribueraient des aptitudes que les adultes n'ont pas. Ils sont employés à des travaux très précis, ils peuvent tirer en rampant les berlines dans les boyaux des mines (Hercheur), nettoyer les parties les moins accessibles des machines ou encore rattacher les fils brisés derrière les métiers à tisser. Le travail est très précoce : les enfants de quatre ans sont assez recherchés afin d'être « formés » sur les machines dès qu'ils en ont l'aptitude physique.

Le travail est non seulement très dur, mais les enquêtes de l'époque témoignent en outre de sévices infligés par des employeurs : les membres trop courts des enfants sont adaptés à la machine par des appareillages, ils sont fouettés lorsque la cadence de production se met à baisser. Ces conditions ont des conséquences sanitaires. Comme les femmes, les enfants travaillant dans le textile sont souvent frappés par la tuberculose, du fait de la poussière et de l'humidité. Ils subissent aussi l'asthme, les allergies diverses. Les enfants souffrent plus particulièrement de scoliose et de rachitisme. D'après une enquête de la British Association de 1878, les garçons de onze et douze ans des milieux ouvriers ont une taille en moyenne inférieure de 12 cm à ceux des milieux bourgeois et aristocratiques allant à l'école.

- (Doc. 4 p. 49 + doc. A) – Étudiez le taux de chômage en France depuis 1977. Que constatez-vous en général ? Quelles sont les catégories les plus touchées ?

> *En 1977, le taux de chômage reste peu élevé, il atteint 4,1%. Les années suivantes, il progresse fortement pour atteindre 9,6 % en 1995. Dans les années 2000, il baisse d'environ deux points avant de remonter à cause de la crise. Depuis 2007, il est aux alentours de 9,9% en 2014.*

La France connaît donc depuis les années 1970, une longue période de chômage de masse. La fin du plein emploi s'explique par le ralentissement de la croissance. Les fermetures d'entreprises, les délocalisations et l'automatisation de la production expliquent la persistance de ce fort taux de chômage. Les femmes et les jeunes hommes de 15 à 24 ans sont les catégories les plus touchées par ce chômage. En 2014, le taux de chômage des jeunes femmes est supérieur de 12,3 points au taux de chômage général, celui des jeunes hommes de 14,5 points.

- (Doc. 1 et 2 p. 53 + doc. B et C) – Présentez deux documents au choix. Analysez la situation des jeunes sur le marché du travail en France depuis 1982 (vous avez 3 questions pour vous aider à répondre, si besoin).

> *Le monde des travailleurs précaires est composé de plusieurs catégories de salariés :*

- des jeunes actifs qui sont dans une entreprise le temps d'apprendre leur métier, comme les apprentis ;

- d'autres qui n'ont de contrat de travail que pour un temps relativement court, le temps d'effectuer une mission, de faire face à un surcroît temporaire d'activité ou de remplacer un absent (intérimaires, contrats saisonniers, contrats à durée déterminée). On constate une nette augmentation du nombre de travailleurs précaires depuis 1982. Ainsi, alors que la part d'intérimaires représentait un peu plus de 1 % des emplois en 1982 , elle en représente 6 % en 2012. La part des apprentis, elle, est passée de 5 % à plus de 17 % et celle des CDD et contrats saisonniers d'un peu plus de 12 % à plus de 27 %.

D'après le texte, « la France a le taux de contrats précaires le plus fort en Europe, exception faite de l'Espagne ». Un jeune Français qui entre sur le marché du travail se trouve dans la plupart des cas dans une situation de grande précarité car « la majorité des emplois sont en contrat à durée déterminée ».

Cet essor des emplois précaires est une gêne très importante pour l'intégration sociale des jeunes. Le rapport remarque ainsi que « l'accès au logement est beaucoup plus difficile pour les salariés qui n'ont pas d'emplois stables ». En effet, il est très difficile dans ce cas d'obtenir un prêt pour acheter un logement et les propriétaires refusent souvent de louer leur appartement à un travailleur précaire qui n'est pas assuré d'avoir un revenu régulier et suffisant.

L'autre problème qui renforce cette difficulté des jeunes à s'intégrer est le chômage : « en début de vie active, les taux de chômage sont très élevés ». Le rapport souligne qu'une des raisons de ce phénomène est qu'entre chaque CDD, les jeunes « vivent souvent une période de chômage ». En effet, les entreprises, en cas de difficultés économiques, licencient d'abord les travailleurs précaires, car il est plus facile et moins coûteux de mettre un terme à ce type de contrats.

Après un premier licenciement, il « devient très difficile » de retrouver un travail et « la durée du chômage s'allonge ». Cette situation a pour résultat un très fort sentiment d'« inquiétude » chez les actifs en France.

Enfin, le taux de chômage des non diplômés est trois fois plus élevé que celui des personnes qui disposent d'un diplôme niveau bac + 2. On compte 6 % de chômeurs chez les détenteurs d'un diplôme supérieur à bac + 2, contre 16,8 % chez les non diplômés. Le diplôme demeure une arme essentielle dans l'univers professionnel, que ce soit pour entrer sur le marché du travail ou progresser ensuite. La situation est très difficile pour ceux qui sortent du système scolaire sans qualification dans un système qui sur-valorise le diplôme par rapport à l'expérience personnelle. Depuis le milieu des années 2000, le taux de chômage des diplômés du supérieur a diminué alors que celui des peu qualifiés, hormis un léger recul en 2008, a fortement augmenté, creusant encore les inégalités. La forte progression du chômage amorcée depuis 2009 a particulièrement frappé les non diplômés.

Cela ne signifie pas que les diplômés n'aient aucun problème d'emploi. D'abord parce que tous les diplômes ne se valent pas. Ensuite parce que même si leur taux est faible, leur part dans l'ensemble de la population active augmente : le nombre de chômeurs diplômés progresse aussi.

- (Doc. D) – Sur quels aspects interviennent les différentes lois sociales en France ?
 - Principalement sur le temps de travail et sur les temps de repos (congés,

retraite), l'évolution a donc été dans le sens d'une plus grande prise en compte de la qualité de vie en dehors du travail.

Deuxième axe, l'amélioration des conditions de travail.

F (0) – [I – C] – Le développement du salariat féminin

- (Doc. E) – Comparez l'activité des hommes et celle des femmes. Que constatez-vous ?
Pouvez-vous proposer des explications ?

> Les femmes ont toujours travaillé. La Première Guerre mondiale marque cependant un tournant. Les femmes remplacent les hommes partis au front dans les exploitations agricoles ou dans les usines d'armement dans des métiers encore peu féminisés (métallurgie, mécanique). Dans l'entre-deux-guerres, le taux d'activité féminin baisse (ce que l'on peut peut-être expliquer par le déclin du travail agricole traditionnel auquel les femmes participaient) mais le salariat féminin progresse (manque de main-d'œuvre dû à la surmortalité masculine pendant la Grande Guerre). Après 1945, l'essor de l'électroménager et la maîtrise de la fécondité favorisent la généralisation progressive du salariat féminin d'abord faiblement jusqu'en 1970 (ce que l'on peut peut-être expliquer par le « baby boom » des années 1945-1965 et le conformisme social qui marque encore les « Trente Glorieuses »). Dans les années 1960, les femmes des classes moyennes et supérieures arrivent massivement sur le marché du travail. La progression du salariat féminin est également due à l'accès des filles à l'éducation, en particulier au sein des classes moyennes et supérieures, et à l'évolution des mentalités. Une loi de 1965 permet aux femmes de prendre un travail et d'ouvrir un compte en banque sans l'accord de leur mari.

Enfin, il connaît une hausse brutale et rapide à partir du début des années 1970 (+ 24,1 points entre 1970 et 1996), que l'on peut replacer dans le contexte du combat pour l'émancipation féminine et l'égalité professionnelle ; cette progression du taux d'activité féminin peut également s'expliquer par l'essor des activités tertiaires.

A partir des années 1970, les femmes sont particulièrement touchées par le chômage. Elles sont souvent contraintes d'accepter les emplois les plus précaires et les moins bien rémunérés. Elles se heurtent aussi souvent à un « plafond de verre » [= expression apparue aux États-Unis durant les années 1970 pour désigner l'existence de règles implicites limitant l'accès de certains groupes (femmes, immigrés...) aux postes

de responsabilité dans la vie politique et/ou économique] qui limite leur accès aux postes de responsabilité.

G (0) – [II] – L'immigration et la société française au XXe siècle

- (>INED.fr → lexique et >Lacimade.fr → FAQ) – Trouvez les définitions des termes suivants et saisissez-en les différences et les nuances.

***immigré** : *Personne née étrangère à l'étranger, et résidant en France. En France, la qualité d'immigré est permanente : un individu devenu français par acquisition continue d'appartenir à la population immigrée. C'est le pays de naissance et non la nationalité qui définit la qualité d'immigré.*

***migrant** : *Personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer durablement dans un autre pays. // *émigré*

***réfugié** : *Personne à qui est accordée une protection, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine à cause de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques. En France, les personnes reconnues réfugiées se voient délivrer une carte de résident.*

***sans-papiers** : *la plupart des étrangers en situation irrégulière sont entrés régulièrement sur le territoire européen : avec un visa de touriste, d'étudiant ou autre, ou encore en déposant une demande d'asile à leur arrivée. C'est le fait de demeurer dans le pays où ils se trouvent une fois leur visa expiré, parce qu'ils n'ont pas pu obtenir le droit d'y séjourner durablement, ou après le rejet de leur demande d'asile, qui les fait basculer dans la catégorie des "sans-papiers". La proportion d'étrangers qui entrent sur le territoire européen sans papiers ou avec de faux documents est très faible, malgré la médiatisation importante qui entoure parfois ces arrivées .*

***étranger** : *Personne ayant déclaré une nationalité autre que celle du pays dans lequel il réside.*

- (>musée de l'immigration → le film et >INED.fr → tout savoir sur la population → les chiffres ...) - Sans tracer les lignes pour vous laissez la place de le remplir, reprenez le tableau ci-dessous dans votre cahier et remplissez-le au maximum.

Période	Origine des migrants et raisons de départs du pays d'origine	En France, raisons économiques d'accueil ou au contraire de restrictions des arrivées	Législation, organisation par l'État français	Réaction de l'opinion publique	Population française	Population étrangère ou immigrée	Donc part de la population étrangère ou immigrée
1820-1914	- Migrant temporaires, pays voisins (Belgique, Italie, ...), grande misère dans ces pays car surnatalité ; - exilés politiques, fuite des persécutions politiques (Allemagne, Pologne) ; - fuite des persécutions religieuses (Juifs de l'Empire tsariste).	Besoin de main-d'œuvre	- filières de recrutement ; - loi de 1889 → droit du sol ; - mais aussi enregistrement et surveillance des étrangers (permis de travail).	- xénophobie ; - étrangers victimes de lynchage et de rejet ; - à la Belle-époque, xénophobie s'atténue car retour plein emploi.	1880 = env. 38 mil.	1881 = 1 mil.	1881 = 3 % de la pop°
1914-1918	- de nombreux pays européens et soldats des colonies d'abord volontaires puis sous contrainte.	Besoin de soldats au front et besoin de main-d'œuvre à l'arrière (Belges, pays alliés ou neutres).	- recrutement organisé, mais fin de la liberté de circulation.	- Étrangers tenus à l'écart donc stéréotypes racistes et affrontements fréquents.	1915 = env. 41 mil.		1915 = 3 à 4 % de la pop°
1919-1939	- immigration économique Italiens, Polonais ; exilés politiques de Russie, Arméniens de Turquie, mais également immigration coloniale. - puis immigration politique à partir des années 30 pour fuir les régimes fascistes (Italie, Allemagne, Autriche, Espagne).	Besoin de main d'œuvre pour remplacer la population décédée pendant la guerre, dépeuplement rural, reconstruction de la France.	- 20' : convention d'immigration avec Pologne, Italie, Tchécoslovaquie ; - 1927 = facilitation des demandes de naturalisation car toujours faiblesse démographique → Société Général d'immigration qui représente les intérêt patronaux → recrutement en Europe centrale ; - à partir de la crise de 29, contingentement des	- A partir de la crise de 29, forte xénophobie car concurrence sur les emplois	1930 = 41 mil.	2, 715 mil. en 1931	1931 = 7 % de la pop°

			<p>emplois dans l'industrie et renvois d'étrangers par trains entiers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - arrivée dans les années 30 d'exilés politiques, mal accueillis et limitation d'accès à certains emplois. - le Front populaire améliore les conditions des étrangers, meilleur accueil ; - mais avec fin Front et gouvernement Daladier, les exilés politiques = indésirables (cf ; Gurs et les républicains espagnols) 				
1939-1945	- Soldats des colonies et nombreux étrangers déjà en France (les exilés politiques).		<ul style="list-style-type: none"> - Dès le début de la guerre, Internement des étrangers des pays ennemis (ex. Allemands et Autrichiens) ; - gouvernement de Vichy : internement et déportation des étrangers ; - procédures de dénaturalisation notamment contre les juifs d'Europe de l'est. 	- partage entre rejet profond des étrangers et au contraire aide et réseaux d'aide.	Env. 41 mil.		5 % de la pop°
1945-1974	- Italie, Espagne, Portugal, Yougoslavie, Turquie plus immigration des colonies, au fil du temps immigrations moins européennes.	Besoin de main d'œuvre dans un 1 ^{er} temps puis limitation des arrivées sur la fin de la période.	<ul style="list-style-type: none"> - l'État organise la venue des étrangers = création Office National de l'Immigration = accords avec pays fournisseurs de main-d'œuvre ; - il y a donc encadrement 	- Après guerre, le rejet s'atténue mais reprend au cours des années 60' (arrivée en France réfugiés des colonies indépendantes + arrêt de la croissance) avec véritables manifestations de haines comme	1960 = 45 mil. 1970 = 50 mil.		6 % de la pop°

			mais en réalité tel afflux que conditions décentes d'accueil sont pas assurées et contrôles peu fiables.	les ratonnades			
1974 → nos jours	- arrivées de réfugiés au milieu années 70 = les boat people qui fuit le communisme en Asie ; - nombre de demandeurs d'asile de toute les régions du monde ne cesse d'augmenter.	- récession et chômage donc restriction des arrivées.	- suspension autorisation d'entrée ; - incitation et aide au retour sans succès ; - regroupement familial autorisé (donc afflux migratoire) ; - statut de réfugiés de plus en plus difficile à obtenir, bcp de demandeurs d'asile deviennent des sans-papiers ; - 80' : différentes mesures pour s'adapter au étrangers qui restent et deviennent composante de la société française. - quelques vagues de régularisation des sans-papiers dans les années 80 et 90.	- 70' xénophobie de plus en plus visible, devient thème politique et social → étrangers = bouc émissaire ; - 80', conscience que les étrangers vont rester, pourtant racisme augmente sur fond de véritable ségrégation socio-spatiale et scolaire / anti racisme devient valeur importante pour une partie de la population tandis qu'une autre bascule dans un rejet profond et une peur de la diversité culturelle.	1980 = env. 53 mil.		7 % de la pop°
De nos jours	- L'arrêt de l'immigration de travail stabilise la part des immigrés jusqu'à la fin des années 1990. Mais à partir des années 2000, la conjonction de crises en Europe et autour du bassin méditerranéen conduit à une nouvelle arrivée d'immigrés.	- récession et chômage donc restriction des arrivées ; - conditions d'obtention de l'asile politique durcies ;	- lois de plus en plus restrictives et fermeture des frontières.	- Nouveaux enjeux = société doit faire face à enjeux liés aux discriminations et exclusions sociales ; - confrontation entre traditions laïque et islam ; - passé colonial est réinterrogé ; - rôle des frontières, territoires mondialisés, diaspora et fermetures des frontières.			